



## ***Cahier post synodal***

### ***1<sup>er</sup> Synode Régional Église Protestante Unie de France Région Est-Montbéliard***

***21 - 23 novembre 2014  
Besançon***

**VENDREDI 21 NOVEMBRE****20h Aumônerie par Corinne Scheele****20h15 Appel des délégués**

Au total : 73 votants - majorité absolue : 37  
 Reformes : 28 votants - majorité absolue : 15  
 Luthériens : 39 votants - majorité absolue : 20

**- Élection du Bureau du synode**

Modérateurs	Anne-Marie GARÇON Pasteur Jean-François GUÉRY
Questeurs	Lucien ABAH Jean-Pierre CUGNEZ Dalip HUGON Pasteur Édith KESSLER
Secrétaires	Bernard PERRIGUEY Pasteur Isabelle GEIGER
Commissions des vœux	Jean-Georges DORSI Pauline GERRITSEN Jean-François NARDIN Monique QUETIN
Aumônier du synode	Pasteur Corinne SCHEELE

**Décision n°1 Élection du bureau du synode**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, élit le bureau suivant :

Modérateurs : Anne-Marie GARÇON, Pasteur Jean-François GUÉRY  
 Questeurs : Lucien ABAH, Jean-Pierre CUGNEZ, Dalip HUGON, Pasteur Édith KESSLER  
 Secrétaires : Bernard PERRIGUEY, Pasteur Isabelle GEIGER  
 Commissions des vœux : Jean-Georges DORSI, Pauline GERRITSEN, Jean-François NARDIN, Monique QUETIN  
 Aumônier du synode : Pasteur Corinne SCHEELE

**Élection par acclamation****- Lecture de la Déclaration d'Union****- Examen de l'ordre du jour****Décision n°2 Ordre du jour du synode**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, approuve l'ordre du jour du synode.

Vote : Pour 63/73 Contre /73

**21h Message d'accueil de la présidente du CP de Besançon****Message de la présidente du CR Est et de l'inspecteur ecclésiastique**

**21h 15 Examen du rapport des Conseils régionaux**

Le poste de Bar-le-Duc Saint-Dizier n'a pas encore été déclaré ouvert, car le compte rendu est pour l'année écoulée. Il le sera quand la pasteure aura annoncé le non renouvellement de sa présence.

Au point 1, Mandeuire a disparu des postes à pourvoir. Au synode de mars 2012, il a été question d'un compagnonnage entre Mandeuire et Valentigney, comme dans d'autres lieux. Mais il n'y a pas de disparition de poste pour ces paroisses.

En ce qui concerne la paroisse de Seloncourt-Hérimoncourt, suite au débat du synode régional de 2012, il y a eu incertitude et comme les conseils presbytéraux n'ont pas été informés, il a été dit que c'était un schéma d'orientation et qu'il devait y avoir concertation entre les conseils presbytéral et régional. Il y a alors eu une nouvelle décision du conseil régional qui accepte de passer à un poste et demie, c'est ce qui a été dit au conseil presbytéral.

Le débat mérite donc d'être rouvert, car il n'est pas normal que les autres ne puissent pas aussi profiter d'un tel avantage et doivent jouer la solidarité.

Au point 3.1, il faut mettre « au poste du président du conseil presbytéral » (démission d'A. Oliva).

**20h15 Vote du changement de consistoire de la paroisse de Bar-le-Duc / Saint-Dizier**

La paroisse de Bar-le-Duc Saint-Dizier est actuellement hors consistoire depuis le redécoupage régional. La paroisse souhaite son rattachement au consistoire Vosges-Lorraine qui est d'accord.

**Décision n°3 Changement de consistoire de Bar-le-Duc / Saint-Dizier**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, accepte la demande de rattachement de l'Église locale de Bar-le-Duc / Saint-Dizier au consistoire Vosges-Lorraine.

Vote : Pour 62/73 Contre /73

**20h20 Communication de l'association pour l'éducation et l'enseignement (ap2e)**  
(Texte diffusé dans la lettre du jeudi n°53 du 6 novembre)**21h25 Vote par collège séparé de la délégation de responsabilité au synode régional****Décision n°4 Délégation de responsabilité au synode régional**

Vu la décision 17 du synode national de l'Église protestante unie de France réuni du 29 mai au 1er juin 2014 à Avignon,

Le collège réformé donne délégation au synode régional Est-Montbéliard, réuni à Besançon du 21 au 23 novembre 2014, pour prendre toutes décisions concernant l'ancienne Région Est de l'Église protestante unie de France.

Vote : Pour 24/28 Contre /28

**Décision n°5 Délégation de responsabilité au synode régional**

Vu la décision 17 du synode national de l'Église protestante unie de France réuni du 29 mai au 1er juin 2014 à Avignon,

Le collège luthérien donne délégation au synode régional Est-Montbéliard, réuni à Besançon du 21 au 23 novembre 2014, pour prendre toutes décisions concernant l'ancienne Région Montbéliard de l'Église protestante unie de France.

Vote : Pour 38/39 Contre /39

### **21h30 Les EPM**

Cette expérience, ce choix, cette réalisation sont suivies bien au-delà de la région Est-Montbéliard, car cela donne des idées. Toute l'Église, l'union accompagnent ce projet. Le financement vient d'un don affecté via une fondation en Suisse. Le travail est en cours pour avoir les deux ans de financement pour poursuivre.

« La mission n'est l'apanage d'aucune théologie », « pasteurs qui auraient une fibre missionnaire plus développée ». Cela ne signifie pas que chaque paroisse et chaque pasteur n'ont pas un rôle missionnaire. Mais le travail missionnaire est un travail à part entière d'accompagnement des personnes extérieures vers un lieu d'Église. Des personnes démunies viennent grâce au soutien de l'EPM. Ce travail est possible car il n'a pas la lourdeur, les tâches d'un pasteur de paroisse, pour pouvoir faire ce travail de proximité, de soutien. On est tous missionnaires, mais pas avec les mêmes possibilités, moyens...

Un pasteur EPM n'est pas différent d'un autre pasteur, c'est une question de priorités, d'objectifs. L'idée était de mettre le paquet, sur 2 ou 3 lieux, pour faire un travail sur le lieu, car on n'arrivait pas à faire bouger les choses depuis la région. S'il y a une prolongation, c'est que l'objectif est que l'Église devienne missionnaire et cela n'est pas atteint. Il y a une dynamique, mais il faut arriver à mettre en place une équipe qui aura cette dynamique d'oser aller vers les gens. Cette Parole qui donne la vie peut passer par chaque membre de l'Église et pas que par le pasteur.

### **21h 50 Paroles d'envoi**

### **22h Fin des travaux**

<b><u>SAMEDI 22 NOVEMBRE</u></b>
----------------------------------

### **8h30 Aumônerie**

### **8h50 Finances - Message des trésoriers, situation au 30/09/14, projet de budget - Comptes 2013 Région Montbéliard**

Depuis 2013, il n'y a plus de cible missionnaire, la contribution des paroisses est globale : une partie va au DEFAP et l'autre pour le fonctionnement de la région.

Concernant les 29 500 euros de l'UEPAL, la somme est provisionnée tous les ans, il faut juste préciser le mécanisme de versement : elle est provisionnée, il suffit de la demander.

### **- Comptes 2013 Région Est**

Le budget des réseaux est bien plus élevé que le réalisé. C'était un budget d'espérance, pouvant permettre de mettre en place des projets. Si les réseaux se mettent vraiment en route, il faudra en effet un budget.

### **- Budget Est-Montbéliard**

Dans le budget, l'aide de l'UEPAL est à 29 500 euros, en 2013 ils ont donné aux deux régions : on peut donc tenter de demander la somme des deux aides pour la région unie.

Pour l'informatrice interrégionale, il ne reste que le ½ poste de la rédactrice en chef. Le poste d'informatrice inter régionale étant supprimé.

La contribution éventuelle des Norvégiens pour le poste jeunesse n'apparaît pas car ce n'est qu'un projet. Ne sachant pas la réponse, il est préférable de ne pas le budgéter. Si cela se met en place ce peut être pour le 1<sup>er</sup> juillet 2015 voire plutôt 2016.

Le titre E concernant les consistoires apparaît car cela est enclenché au niveau national, mais ouvrir un compte a déjà été compliqué et l'intégration des comptes des consistoires est compliquée pour le moment, mais c'est prévu.

Le fonds de réserve correspond aux titres. Si on prend 200 000 euros sur ce fonds chaque année, on en a pour 5 ans. Ça veut dire qu'il nous faut retrouver un équilibre des comptes, en 3, 4 voire 5 ans

maximum. On a un peu de temps mais il ne faut pas le perdre. On n'est pas au bord du gouffre mais il faut s'y mettre. Il faut aussi que les contributions des paroisses ne baissent pas.

Il n'y a pas de bilan présenté pour 2013, car c'est toujours compliqué avec la banque HSBC qui ne clôture pas les comptes, pour finaliser le transfert au Crédit Agricole. Tout est rapatrié sauf deux comptes, dont un est en négatif.

Le titre D (mission) est en baisse si on regarde par rapport à la somme Est et Montbéliard mais il aurait dû être de beaucoup inférieur, si on regarde le pourcentage. L'idée est d'essayer de lisser, sans trop diminuer. Pour la CAMI, le budget de 300 euros est lié à quelques frais. Ça montre que le groupe travaille.

Un budget avec un déficit de 18,5%, c'est énorme. Il ne devrait être voté qu'en encourageant le conseil régional à travailler dans le sens d'une baisse...

Par rapport à la Cimade (association loi 1901), on assume l'aide financière qui est versée.

## **10h Assemblée générale de l'Ami chrétien**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Vote :	Contre	0/73	Abstention	0/73
--------	--------	------	------------	------

### **Rapport moral par Jean Charpiot**

Du deuil que mena Gargantua de la mort de sa femme Badebec : « Quand Pantagruel fut né, qui fut bien ébahi et perplex ? Ce fut Gargantua son père. Car, voyant d'un cousté sa femme Badebec morte et de l'autre son filz Pantagruel né tant beau et tant grand, ne sçavoit que dire ny que faire. Et le doute qui troubloit son entendement était assavoir s'il devoit plorer pour le deuil de sa femme, ou rire pour la joye de son filz. » Rabelais - Pantagruel - 1532.

Comme Gargantua, faut-il s'affliger ou se réjouir ? Nous avons un bon et beau journal mais qui se vend mal (crise de la presse écrite, déchristianisation, paupérisation, mais aussi causes régionales : vieillissement des lecteurs, mais surtout redécoupage des régions : perte de 400 - 450 abandonnés mais seulement 150 nouveaux).

Après une forte baisse, ça remonte lentement, mais les réserves sont bientôt à 0, car on ne vit presque que des abonnements (cette année don exceptionnel de l'animation biblique de Montbéliard). Actuellement, cela remonte, grâce au travail d'Anne Lepper, mais avec peu de réserve et une lente remontée, va-t-on tenir le coup et pour combien de temps ?

Autre réjouissance : les soutiens très actifs, Emmanuelle Seyboldt, Fabrice Pichard, le conseil régional, mais aussi les paroisses : merci à tous. Mais hélas, il y a encore des personnes et des paroisses qui ne voient pas l'utilité de ce journal et se contentent des bulletins paroissiaux. Mais Paroles Protestantes, c'est autre chose : il rend visible le lien qui nous unit à travers la région. Il faut travailler à convaincre. Il faudrait trouver 250 - 300 abonnés dans les 3 mois qui viennent, pour ne pas avoir à dissoudre l'association.

### **Rapport d'activités par Anne Lepper**

Arrivée 1<sup>er</sup> juillet 2014, avec une expérience de rédactrice en chef. Le cœur du journal ce sont les rubriques et les articles locaux et le reste est important aussi pour donner du lien avec le national. Dans le dernier numéro, il manque toujours 2 chroniques (mais une va être résolue car le pasteur est sur 2 lieux). Travail avec le comité de rédaction qui fait le lien avec le local (merci à eux). Il faudrait trouver une personne sur le consistoire de Saint-Julien pour compléter ce comité.

Il y a un gros travail pour demander plus de professionnalisme à Paris, cela prend beaucoup d'énergie.

Nouveau comité de relecture : 4 dames, redoutables et efficaces (merci à elles).

Dès le numéro de décembre, il y aura une couleur par consistoire pour mieux s'y retrouver.

Pour soutenir Paroles Protestantes, nous avons besoin de publicité, mais le travail n'est plus fait par Paris. Il va falloir le faire au niveau local, pour cela nous recherchons une personne qui peut aller prospecter dans la région.

Côté abonnements, il faut travailler pour les augmenter. Quelques campagnes ont été faites, mais des conseillers, des présidents de CP, ne sont toujours pas abonnés. Alors abonnez-vous... Ce moyen de communication est utile : palpable, intéressant, avec quelques touches d'humour... Il y a aussi des hors séries, le calendrier de l'avent, le livret « le cadeau de Dieu » : vous pouvez les acheter... le bénéfice est pour Paroles Protestantes.

### **Abonnés / Situation financière / Budget 2015 par Bernard Perriguet**

Beaucoup de réabonnements arrivent en décembre, on espère donc arriver à ce qui a été prévu. Il manque toujours les cotisations de 6 paroisses, mais elles ont été contactées et sont prêtes à régler. Pour le marché de l'impression, on est en partenariat avec Paris, c'est eux qui prennent en charge les recherches, les appels d'offre. Les frais d'imprimerie sont en baisse régulièrement. Au niveau des abonnés, il faudrait enquêter à partir du fichier des abonnés pour savoir quel public nous touchons, mais les Hors Séries servent à toucher un public plus large que les paroissiens.

#### **Vote des finances**

Vote :	Contre	0/73	Abstention	0/73
--------	--------	------	------------	------

#### **Composition du conseil d'administration : approbation des nouveaux membres**

Sylvaine Wartelle (Belfort) et Jacques Helfer (Montbéliard)

Vote :	Contre	0/73	Abstention	0/73
--------	--------	------	------------	------

#### **Composition du conseil d'administration : reconduction des membres en place**

Anne-Laure Bandelier ; Jacques Barth ; Jean Charpiot ; Anne-Marie Garçon ; Yvonne Nimsgern et Bernard Perriguet

Vote :	Contre	0/73	Abstention	0/73
--------	--------	------	------------	------

Sont membres de droit : Marc Ortlieb ; Fabrice Pichard et Emmanuelle Seyboldt.

Est invité permanent : Anne Lepper

### **Nouveaux statuts par Jean Charpiot**

Les modifications sont surtout liées à la création de l'Église unie, plus quelques remarques de Jean-Daniel Roque.

#### **Approbation des nouveaux statuts**

Vote :	Contre	0/73	Abstention	0/73
--------	--------	------	------------	------

### **10h30 Pause**

#### **Information du DEFAP**

Valérie Thorin, longtemps rédactrice en chef journal Mission. La lettre du DEFAP et le rapport sont dans les dossiers. La lettre du DEFAP est gratuite, elle diffusée à tous les anciens abonnés de Mission et elle est envoyée par 20 à tous les présidents des conseils presbytéraux pour les diffuser dans les paroisses. Elle paraît tous les 3 mois.

### **11h Sujet synodal « Bénir... » (1) – introduction plénière et 1<sup>er</sup> travail de groupe (Points 1 à 3)**

**12h 30 Repas****14h Sujet synodal « Bénir... » (2) – 2<sup>ème</sup> travail de groupe (Points 4 à 6)****Information de l'Église du Wurtemberg**

Un orchestre de cuivre pourrait être soutenu par l'orchestre de Tübingen. Ne pas hésiter à rejoindre le groupe. Un lien avec l'Église du Wurtemberg existait avec Montbéliard et il y a un souhait que cela se poursuive avec la région unie. Le prochain Kirchentag aura lieu là bas.

**Information Théovie**

Il est possible de s'inscrire gratuitement via le site [www.theovie.org](http://www.theovie.org). On y trouve beaucoup de ressources, des sujets variés et une possibilité de travailler à son rythme, seul ou en groupe et aussi d'échanger avec l'équipe de Théovie.

**15h Groupe région Unie : présentation des personnes proposées aux élections****15h15 Présentation des projets de Commissions régionales****Commission Œcuménique****Commission d'animation missionnaire**

« Puisqu'il s'agit du 1<sup>er</sup> synode commun, j'ai à cœur de vous présenter le plus brièvement possible, notre Commission d'Animation Missionnaire, dite CAMI. Je représente ici Agnès Chavey, présidente de cette Commission qui m'a aidée à préparer cette intervention.

Nous attendons du Conseil régional qu'il nous fixe une feuille de route, redéfinissant la CAMI à l'intérieur de l'Église Unie. La Commission d'Animation Missionnaire est assurément une « spécificité » de l'Église protestante du Pays de Montbéliard.

Sa création remonte à 1971, et il faut souligner qu'elle a toujours fonctionné en relation avec la CoLuREOM, Commission Luthérienne de Relation avec les Églises d'Outre Mer...

Mais dans la logique de la mise en œuvre de l'union des Églises ERF et EELF, la CoLuREOM a décidé de sa dissolution et de son intégration dans le DEFAP (Département Français d'Action Apostolique). Au 1<sup>er</sup> janvier 2012 la CoLuREOM devient donc une Commission du DEFAP, où nous avons plusieurs représentants. Jusqu'en 2013, la CAMI régionale avait encore la maîtrise des contributions financières demandées aux paroisses, une part pour la CoLuREOM et une autre pour le DEFAP. Depuis 2014 cette participation financière est intégrée au budget global des paroisses, sous le titre D « missions ».

La CAMI se réunit toutes les 4 à 6 semaines à la Maison Pierre Toussain et regroupe une dizaine de membres du pays de Montbéliard. Depuis quelques mois, Marie-Hélène Alévêque, d'Épinal, a rejoint notre groupe, et plus récemment la Présidente de la Région Est-Montbéliard. C'est donc déjà un élargissement...

De nombreux voyages ont eu lieu les deux dernières décennies à la rencontre des Églises de Madagascar, du Togo, du Bénin, de Centrafrique, de Tahiti... Il y a eu aussi des échanges de pasteurs dans les 2 sens (Nord-Sud, et Sud-Nord). Très souvent il y eut au retour une rencontre fraternelle ouvrant au partage d'une telle expérience.

Aujourd'hui encore la CoLuREOM a des envoyés pour de longs séjours, essentiellement à Madagascar. Par contre, il a fallu rapatrier les envoyés du Nord Cameroun et de Centrafrique à cause de l'insécurité permanente. Mais le DEFAP reste en contact avec ces pays et suit les projets. Les activités reprennent progressivement avec des responsables locaux.

Une autre activité « spécifique » à la CAMI : la préparation à tour de rôle d'un livret liturgique, suivi des nouvelles des envoyés, pour un culte particulier dédié à la Mission, programmé fin janvier. Ces propositions sont envoyées à tous les pasteurs du Pays de Montbéliard. Certaines paroisses organisent des journées missionnaires, d'autres le font en Consistoire, c'est le cas du Consistoire d'Héricourt. Nous regrettons néanmoins que les informations de ce vécu ne remontent pas à la Commission...

La Mission, vous le savez, ce n'est pas une annexe de l'Église, ni une option pour quelques individus isolés. Elle est inhérente à la vie de l'Église, elle lui donne sens. Notre souhait c'est d'avoir un représentant par paroisse. Les pasteurs et les présidents des Conseils presbytéraux reçoivent la lettre trimestrielle d'information du DEFAP (8 pages trimestrielles). Grâce à la région unie, nous espérons agrandir notre groupe.

Si donc la CAMI a encore un rôle à jouer, nous demandons au Conseil régional de nous éclairer sur ce que doit être dorénavant son travail, comment réinventer la communication. Que le Conseil régional et les paroisses réfléchissent sur un cahier des charges, sur une feuille de route que la CAMI actuelle n'est pas en mesure d'écrire à elle seule. »

### Commission régionale de catéchèse

### Commission régionale financière

### Commission régionale immobilière + règlements fonds immobilier

### 16h Limite de dépôt

### 16h Pause

### 16h30 Présentation du projet de poste d'animateur jeunesse régional

#### Réseau « Écoute ! Dieu nous parle... »

Jean-Daniel Chevalier présente le livre « Oser » de Christian Tanon, qui présente comment oser témoigner.

#### Site web régional

#### **Création d'un portail web : [www.eglise-protestante-unie.fr](http://www.eglise-protestante-unie.fr)**

#### **Les nouvelles fonctionnalités du site**

- Cohérence graphique de la page d'accueil pour renforcer l'identité de l'EPUdF au niveau local, régional et national
- Créer sa page personnalisée en fonction des centres d'intérêts thématiques et géographique
- Avoir une communication ciblée pour les 10 000 (ceux qui exercent une responsabilité dans l'EPUdF)
- Parole biblique du jour avec la liste de la Bible en 6 ans

#### **De nouveaux outils**

- REGALE (service de documentation juridique, sociale, immobilière, assurance, fiscalité, comptabilité)
- Don en ligne sur les pages régionale et locale
- Intégration plus poussée des réseaux sociaux (Facebook, Twitter.)
- intégration des blogs dans les services de l'Union
- Facilité d'utilisation du back office
- Agenda mutualisable
- Des pages multilingues
- Moteur de recherche plus élaboré
- Fil d'actualités avec une newsletter nationale, régionale, locale
- un site accessible sur tablettes numériques et smartphone.

Formation des webmasters est prévue en décembre 2014 et la mise en ligne du portail web en janvier 2015. Il faut signaler à Emmanuel Maillard toutes personnes pouvant faire le lien. Ce qui sera envoyé pour la chronique de Paroles Protestantes, sera directement mis en ligne. Il est facile de trouver le site à partir de mots clés simples, exemple : « protestants + ville ».



Un accès intranet limité à certaines personnes est possible, comme par exemple pour les documents du synode national : les personnes concernées ont reçu un code.

## **17h            Présentation des vœux**

### **Vœu N°1**

Le synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, inquiet des évolutions proposées dans le projet de loi sur l'asile qui sera discuté à l'Assemblée Nationale à partir du 9 décembre 2014, demande à chaque Église locale d'interpeler les parlementaires de sa circonscription avant cette échéance, en leur remettant en main propre ou éventuellement en leur envoyant la lettre suivante (disponible auprès de la FEP) :

*« Madame la députée, Monsieur le député,  
Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur,*

*Le Synode de l'Église Protestante Unie de France, région Est-Montbéliard, s'est réuni du 21 au 23 novembre 2014.*

*Il a exprimé son inquiétude, en particulier sur deux points, au sujet du projet de loi sur le droit d'asile qui sera discuté à l'Assemblée Nationale à partir du 9 décembre 2014.*

- 1. Le remplacement du droit au séjour des demandeurs d'asile par le droit au maintien sur le territoire français se fonde sur une approche qui rend a priori suspecte leur présence en France.*
- 2. Une des mesures les plus emblématiques du projet de loi est la surveillance des demandeurs d'asile. En effet, ceux-ci seraient cantonnés dans des lieux d'hébergement, leur liberté de circulation serait entravée afin de pouvoir mieux les expulser dès que leur demande d'asile est rejetée. Ceux qui quitteraient leur lieu d'hébergement sans autorisation du préfet encourraient non seulement la suppression de leurs droits sociaux mais aussi la clôture de leur demande d'asile.*

*Ainsi ces dispositions se basent sur un principe de surveillance et non de protection des demandeurs d'asile qui va à l'encontre de nos valeurs d'hospitalité et d'accueil inconditionnel.*

*Nous vous demandons d'être particulièrement vigilant sur ces points lors des débats sur ce projet de loi.*

*Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus fraternelles salutations. »*

### **Vœu n°2**

Le synode de l'Église protestante unie - région Est-Montbéliard, réuni à Besançon du 21 au 23 novembre 2014,

Formule le vœu que les étudiants en théologie suivant leur cursus de formation auprès de l'université de Strasbourg, bénéficient des mêmes aides financières, notamment en tant que boursiers, que leurs homologues des universités de Paris et Montpellier.

Dans tradition de l'inspection de Montbéliard, les étudiants, souhaitant aller vers un ministère dans l'EPUDF, qui allaient à Strasbourg recevaient une bourse du conseil exécutif quand ils la demandaient. Mais maintenant ce sont les facultés qui donnent les bourses (IPT) et on peut interpeler l'EPUDF pour que se perpétue l'aide pour les étudiants allant à Strasbourg.

Mais dans une situation de raréfaction des étudiants et de concurrence entre les facultés, il serait bon d'inciter les étudiants à aller à l'IPT.

On pourrait comprendre que l'IPT s'en offense, car nombre d'étudiants pourraient aller à Strasbourg pour avoir un diplôme d'état. Ce vœu ne peut pas être entendu en l'état, il ne faut pas faire une généralité, mais se limiter aux étudiants d'origine luthérienne, pour qu'ils puissent aller dans la faculté plus luthérienne. On peut aussi espérer que les étudiants puissent aller voir des deux côtés.

Il faudrait changer la formulation pour dire qu'on s'adresse au conseil national.

Le Chapitre Saint-Thomas donne une bourse à tous les étudiants (mais surtout pour ceux de l'UEPAL) et un accès à une chambre peu coûteuse au Stift (et ne peut pas toujours attendre des aides des autres).

**Vœu n°3**

Le synode de l'Église protestante unie - région Est-Montbéliard, réuni à Besançon du 21 au 23 novembre 2014,

- demande au conseil régional d'engager tous les moyens utiles pour soutenir l'Ami chrétien et le journal Paroles Protestantes Est,
- demande aux paroisses de mettre en œuvre une politique volontariste en matière d'abonnements.

**Vœu n°4**

Le synode régional réuni à la Roche d'Or à Besançon du 21 au 23 novembre 2014 émet le souhait suivant : que le Conseil national crée un certain nombre d'outils sur internet, qui puissent servir de ressources aux paroisses sans pasteur (ou aux prédicateurs en panne d'inspiration !) : par exemple, un culte « clef en main » chaque semaine. Ces ressources ne sont pas forcément en accès libre à tous. Elles peuvent être réservées à des personnes identifiées (membre du conseil presbytéral, ou prédicateurs, ou catéchètes, etc.). Parmi les ressources à mettre en ligne, nous ajoutons aussi des animations d'école biblique et de catéchisme. La liste n'est pas exhaustive, et d'autres idées peuvent être les bienvenues ! (Pourquoi pas des recettes de cuisine ?). On peut même envisager un poste de « pasteur hors-sol », de pasteur de « paroisse virtuelle », à qui n'importe quel paroissien puisse parler quand il n'a pas de pasteur (écoute, cure d'âme,...) via le téléphone ou internet. Il ne s'agit pas de se substituer à une communauté, mais de ne pas « laisser tomber » les paroisses sans pasteur.

Impression que le dernier vœu en fait deux : demande d'outils et besoin d'un pasteur avec une écoute téléphonique.

Le site « Questiondieu.com » existe en Suisse, ce serait peut être redondant pour la seconde partie. Avec Internet il y a plein d'outils en ligne, il suffit de chercher un peu.

**Divers :**

- L'entraide protestante organise, le 14 février 2015, « l'opération entraide ». Avant c'était « l'opération pelle de charbon ». C'est une journée de ramassage de vêtements, d'alimentation, d'argent et ensuite cela est redistribué par la banque alimentaire pour l'alimentation et par le secours catholique et l'entraide protestante pour le reste.
- Ne pas hésiter à demander lettre de l'ACAT par rapport aux projets de loi sur les réfugiés, à envoyer au Président de la République. Il existe aussi des tracts pour adhérer à l'ACAT, car il faut arriver à développer ce mouvement car torture et peine capitale existent toujours.

**18h      Vote financiers****Décision n°6      - Approbation des comptes 2013 - Région Est**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, adopte les comptes de la région Est pour l'année 2013.

Vote :                      Pour              67/73    Contre              1/73

**Décision n°7      - Approbation des comptes 2013 - Région Montbéliard**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, adopte les comptes de la région Montbéliard pour l'année 2013.

Vote :                      Pour              68/73    Contre              2/73

**Décision n°8 - Budget 2015**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, ayant pris connaissance du budget présenté par le Conseil Régional pour l'exercice 2015 :

1. Approuve ce budget qui s'élève à 1 272 221 € selon l'annexe « Budget 2015 ».
2. Approuve la répartition des contributions financières des paroisses d'un montant de 1 010 500 €, telle qu'elle est définie dans l'annexe « Contributions des Eglises 2015 ».

Vote : Pour 63/73 Contre 3/73

**Élections au conseil régional (72 bulletins)****Décision n°9 - Membres titulaires au Conseil Régional**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, élit comme membres titulaires du conseil régional :

Tina DACHARRY, 71/73	Colette DUVERNOY, 72/73
Anne Marie GARÇON, 72/73	Françoise MOLBERT, 72/73
Marc ORTLIEB, 70/73	Marcel PALLIES, 72/73
Bernard PERRIGUEY, 70/73	Pascal RAITERI, 70/73
Robert RHODES, 67/73	Esther SANSEIGNE, 72/73
Anne Claire BRETEGNIER, 72/73	Jean-François GUERY, 71/73
Geoffroy PERRIN WILLM, 72/73	Emmanuelle SEYBOLDT 70/73

**Décision n°10 - Membres suppléants au Conseil Régional**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, élit comme membres suppléants du conseil régional :

Jean Georges DORSI, 71/73	Jean PUIS, 72/73
Monique QUETIN, 72/73	Fabien DESGRANGES, 72/73
Maryse WEHBE, 72/73	Véronique MEGNIN, 72/73
Édith KESSLER-HEITZ, 72/73	Gwenaël BOULET, 72/73
Hope NENONENE, 70/73	Grégory FRANCO, 70/73

**Décision n°11 - Délégation titulaire au Synode national**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, élit comme délégués titulaires au synode national les personnes suivantes :

Jean Georges DORSI, 72/73	Pierre LECOANET, 72/73
Lucien ABAH, 72/73	Colette DUVERNOY, 72/73
Michèle MARLIER, 72/73	Odile MONNIN, 71/73
Jean François NARDIN, 72/73	Marc ORTLIEB, 70/73
André EGREMY, 71/73	Bernard PERRIGUEY, 68/73
Édith KESSLER HEITZ, 68/73	Geoffroy PERRIN WILLM, 72/73
Jean François GUERY, 72/73	Pascal HUBSCHER, 70/73
Mayanga PANGU, 71/73	Mirana DIAMBAYE 72/73

**Décision n°12 - Délégation suppléants au Synode national**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, élit comme délégués suppléants au synode national les personnes suivantes :

Jean PUIS, 70/73

Esther SANSEIGNE, 70/73

Chantal GIRARDIN, 70/73

Robert RHODES, 70/73

Pierre Emmanuel PANIS, 68/73

Emmanuelle SEYBOLDT, 67/73

Corinne SCHEELE, 70/73

Anne-Claire BRETEGNIER 69/73

**18h00 Votes sur les commissions****Décision n°13 - Commission régionale à l'œcuménisme**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, approuve la feuille de route de la commission régionale à l'œcuménisme.

Vote : Pour 64/73 Contre 0/73

**Proposition de résolution CAMI**

Le synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon,  
 - exprime à la CAMI (commission d'animation missionnaire) sa reconnaissance pour ses 43 ans d'engagement au service des paroisses de l'Inspection de Montbéliard, pour une information et une action missionnaire volontaire  
 - demande au conseil régional de travailler avec la CAMI pour envisager les changements à opérer pour un renouvellement de sa vision, de ses projets, de ses moyens de communication, dans la perspective de la grande région Est-Montbéliard.

Vote : Pour 66/73 Contre 0/73

**Décision n°14 - Commission régionale de catéchèse**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, approuve la feuille de route de la commission régionale de catéchèse.

Vote : Pour 68/73 Contre 0/73

**Décision n°15 - Commission régionale d'animation financière**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, approuve la feuille de route de la commission régionale d'animation financière.

Vote : Pour 67/73 Contre 0/73

**Décision n°16 - Commission régionale immobilière**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, approuve la feuille de route de la commission régionale immobilière.

Vote : Pour 68/73 Contre 0/73

**Décision n°17 - Règlement du fonds immobilier**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, approuve le règlement du fonds immobilier.

Vote : Pour 68/73 Contre 0/73

**Décision n°18 - Création d'un poste d'animateur régional jeunesse**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, demande au conseil national la création d'un poste d'animateur régional jeunesse, pour une période de deux ans à titre expérimental, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Vote : Pour 64/73 Contre 0/73

**Décision n°19 - Fiche de poste de l'animateur régional jeunesse**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, approuve la fiche de poste de l'animateur régional jeunesse.

Vote : Pour 66/73 Contre 0/73

**Décision n°20 - Équipe régionale jeunesse**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, approuve la feuille de route de l'équipe régionale jeunesse.

Vote : Pour 67/73 Contre 0/73

**Décision n°21 - Membres de la commission régionale catéchèse**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, élit comme membres de la commission régionale catéchèse :

Maud BILLION-REY 69/73	Hélène LEFORT 22/73
Sylvaine WARTELLE 21/73	Véronique MÉGNIN 18/73
Gregory FRANCO 15/73	Corinne SCHEELE 69/73
Emmanuelle SEYBOLDT 69/73	

**Décision n°22 - Membres de la commission régionale jeunesse**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, élit comme membres de la commission régionale jeunesse :

Gwenaël BOULET 70/73	Arnaud GUY 70/73
Emmanuel MAILLARD 70/73	Sébastien LECOMTE 70/73
Geoffroy PERRIN-WILLM 70/73	

**Décision n°23 - Membres de la commission régionale d'animation financière**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, élit comme membres de la commission régionale d'animation financière :

Fabien DESGRANDES 65/73	Jean-François GUERY 65/73
-------------------------	---------------------------

**Décision n°24 - Membres de la commission régionale immobilière**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, élit comme membres de la commission régionale immobilière :

Jean-Georges DORSI 68/73

Odile MONNIN 68/73

Jean-François NARDIN 69/73

Philippe ROLLER 69/73

**Décision n°25 - Membres de la commission régionale à l'œcuménisme**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, élit comme membres de la commission régionale à l'œcuménisme :

Éric DEMANGE 69/73

Marie-Christine MICHAU 68/73

Bernard SCHWEISGUTH 70/73

**Décision n°26 - Membres de la commission régionale d'animation missionnaire (CAMI)**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, élit comme membres de la commission régionale d'animation missionnaire (CAMI) :

Marie-Hélène ALEVEQUE 69/73

Viviane BARBIER 69/73

Anne-Claire BRETEGNIER 69/73

Agnès CHAVEY 69/73

Mirana DIAMBAYE 69/73

Edith FAREY 69/73

Carine FRANK 69/73

Christiane HENNEQUIN 69/73

Emilie LHOSTE 68/73

Michel MARLIER 69/73

Georges MASSENGO 69/73

Hope NENONENE 69/73

**19h Paroles aux invités**Sébastien LECOMTE pour les EEUdF« **Observant les défis de notre monde...**

Nous refusons de nous résigner face aux constats révoltants que nous faisons : individualisme, compétition exacerbée, conflits, surconsommation... Convaincu que chacun peut agir pour un monde meilleur, le scoutisme unioniste forme des citoyens responsables, engagés, solidaires et acteurs de paix, prêts à jouer un rôle actif dans la société.

**Notre projet régional**

Quelle que soit l'activité, nous assumons notre mission d'éducateur en ce qui concerne la spiritualité en donnant aux enfants les moyens d'élaborer leur propre questionnement spirituel. Nous témoignons des convictions qui donnent du sens à notre vie.

Résultats attendus : En 2015, chaque responsable est formé sur la spiritualité et peut témoigner auprès des enfants de ses convictions et de ses doutes qui donne un sens à leur vie.

Résultats attendus : En 2015, chaque groupe local connaît les œuvres de la paroisse qui l'accueille et a partagé des activités avec l'église et/ou les œuvres. »

**Laurent SCHLUMBERGER**

Le président du conseil national est membre de chaque synode régional, donc il est chez lui dans chaque région, donc notre union est présente dans chaque région, chaque paroisse, nous sommes tous chez nous les uns chez les autres. Nous sommes Église par les autres, grâce aux autres, ensemble, grâce à Dieu. Vivre cette hospitalité de manière nouvelle de tel sorte que les réformés soient chez eux chez les luthériens et inversement, c'est le sens de la création de l'EPUDF. Bien au delà de votre région, les autres régions de notre Église sont attentives à ce qui se passe ce week-end et plus généralement à ce qui se vit dans la région. Les régions unies étaient prévues pour bien plus tard et cela s'est déjà fait. Je sens dans ce synode comme une sorte d'élan vers quelque chose, comme nous l'avons vu à travers le travail sur l'évolution des

commissions, du nouveau conseil régional, les finances, la création de poste jeunesse, le prolongement des EPM. Vous êtes accompagnés, soutenus par l'ensemble de notre Eglise et bien plus j'ai la conviction que c'est le Seigneur qui nous accompagne, que c'est l'Esprit du Seigneur qui nous accompagne et a la volonté de dire une bénédiction là où vous êtes, dans vos missions.... et dans toutes les questions et difficultés que vous rencontrez : sachez-vous béni par notre Seigneur.

## **19h15 Repas**

### **Le conseil régional a élu son bureau :**

- président : Marc Ortlieb
- vice-présidente ministre : Emmanuelle Seyboldt
- vice-présidente laïc : Anne-Marie Garçon
- trésorier : Marcel Paillès
- trésorier adjoint : Pascal Raiteri
- secrétaire : Colette Duvernoy
- secrétaire adjointe : Esther Sanseigne

## **20h30 Sujet synodal « Bénir... » (3) - Texte des rapporteurs**

### **1. Bénir : un don à recevoir, une richesse à partager**

#### **Peu de remarques :**

Demande de poursuivre la réflexion sur le rapport entre Loi et Évangile.

Il manque un mot de la citation du texte de Barmen : il est écrit « aux courants successifs et changeants des idéologies » au lieu de « aux courants successifs et changeants des convictions idéologiques et politiques ». Il faudrait aussi une note expliquant le contexte de ce texte (exclusion des personnes au moment de l'adoption de la Déclaration de Barmen).

L'accueil et la bénédiction ne sont pas à confondre.

1.4 pas clair.

#### **Quelques questions :**

Quels sont les critères pour être fidèles à JC ?

La bénédiction est-elle une exclusivité de l'Église ?

Serait-elle uniquement pour les personnes et les couples ?

Pourquoi parler d'humilité ?

### **2. Ce qu'est la bénédiction : accueil gratuit de Dieu et appel à vivre de l'Évangile**

#### **Quelques remarques :**

Le pardon suppose la demande de pardon.

L'emploi du mot « magique » pose problème.

Commencer négativement les § est regrettable.

Il faut distinguer réflexion et jugement.

Rappeler que la bénédiction passe par JC.

Rappeler *simul justus, simul peccator*.

Séparer le §2.4 en deux à partir de « En nous redisant... ».

#### **Quelques questions :**

La bénédiction suppose-t-elle la foi de celui qui la reçoit ?

L'accueil peut-il vraiment être inconditionnel ?

Le mot « gratitude » convient-il ?

Peut-on dissocier notre être et nos actes ? N'est-ce pas se mettre à la place de Dieu ?

Que sont nos « errances » ? Parler plutôt de *péché* et de *repentance*.

#### **Proposition de remplacement du §2.4 discutée en plénière :**

2.4 : La bénédiction de Dieu trouve sa pleine révélation et son accomplissement dans la mort de Jésus sur la croix. Cette mort révèle la distance qui sépare tout être humain de Dieu. Elle révèle

aussi le pardon total que Dieu accorde à celui qui prend conscience de ce qu'il est et qui croit en cette grâce qui lui est faite. Devant cette mort de Jésus, le « oui » que Dieu pose sur nous, nous conduit à discerner aussi le « non » qu'il prononce sur notre être de telle sorte que nous pouvons dire : « je suis crucifié avec Christ, et ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ, qui vit en moi ». La croix du Christ nous appelle à laisser l'amour de Dieu transformer nos vies pour les mettre au diapason de l'Évangile.

**Explications :**

On a une avancée très intéressante dans le début du texte. Dieu donne gratuitement sa bénédiction : on peut en voir une illustration dans le ministère de Jésus qui donne gratuitement (parole, guérison...), c'est comme le geste du semeur. Quand on relit l'évangile de Marc, on s'aperçoit que le ministère de Jésus arrive à un échec, une impasse : aucun des disciples n'arrive à suivre Jésus. L'évangile montre que le geste de bénédiction est essentiel et pas suffisant, les disciples doivent alors passer par la confrontation à la mort de Jésus (ce qui manque dans le texte). La croix permet d'être libéré : ne plus compter sur rien en soi, se découvrir accepté.

**Discussion :**

On ne peut pas parler d'un « non » de Dieu sur notre être. Il faut formuler cela autrement.

Cette proposition est hors du sujet de la bénédiction (plusieurs voix). L'auteur répond qu'il voit dans la croix l'accomplissement de la bénédiction.

Un autre : la bénédiction a quelque chose à voir avec le salut. Il y a un lien fort entre bénédiction et appel au salut.

Plusieurs : il ne faut pas parler de la croix sans la résurrection.

<b>Vote indicatif : 6/73 pour cette proposition.</b>
--

### **3. Ouvrir un chemin ensemble**

**Quelques remarques :**

*Koinonia* : mot mal utilisé, trop compliqué. Une autre approche est nécessaire. Exprimer la nécessité d'une foi partagée. Quelles sont les limites de la communion ? Nous avons peur de la division, mais autour de quoi voulons-nous nous unir ?

Il est important de reconnaître les différences et de les valoriser.

Le texte souligne l'importance de la question de la communion dans l'Église : cela ne se décrète pas mais se construit ensemble. Il semble que la communion ne peut se faire que si et seulement si on reconnaît qu'il y a quelque chose qui nous échappe, qu'il faut continuer à cheminer et ne pas tomber dans un système de la loi du plus fort. Il y a danger à ne pas poser un minimum de bases communes pour chercher ensemble la vérité.

**L'instance de régulation** (très discutée):

Une instance nationale est mal vue par certains.

D'autres soulignent qu'il faut une solution si un pasteur s'oppose à une forme de bénédiction ou s'il y a conflit entre le pasteur et le CP.

Cette instance doit-elle être régionale, plus près du terrain, ou nationale, avec plus de recul ?

Il faudrait qu'elle régule, mais ne décide pas.

La définition est trop floue et au devenir incertain tant dans sa composition que dans son fonctionnement. Comment seraient décidées les modifications ultérieures ?

Il faut garder la clause de la liberté de conscience du pasteur.

Le délai (3 à 6 ans) est trop long.

Il faudra interroger les pratiques.

### **4. Bénédiction des couples**

4.1 devrait être le préambule du 4. Revoir alors la numérotation.

Est-ce une conviction ou une position de l'Église protestante unie de France ?

Remplacer « S'agissant de » par « En ce qui concerne ».



#### 4.2 Quelques remarques :

Le § 4.2 a provoqué beaucoup de débats dans un groupe sur l'appel à l'altérité, le statut de l'Écriture, l'existence d'autres modèles de fidélité que celui du couple, la pression de la procréation. Définir et préciser en bas de page les fondements scripturaires (bibliques) du mariage (s'ils existent).

Ce § semble compliquer le sujet en amalgamant la sémantique entre le concept de couple et celui de mariage.

#### Une question :

Le *oui* de Dieu porte-t-il plutôt sur le projet ou sur les personnes ?

#### Propositions de modifications :

La bénédiction de mariage témoigne alors de ce « oui » de Dieu au plaisir des cœurs, des corps *et des esprits* qui devient alliance et projet, chemin et promesse.

Elle assure le couple de la bienveillance divine *et elle encourage à chercher dans l'Évangile du pardon et de la grâce et dans la force venant du Seigneur, les forces nécessaires pour vivre*, au travers des joies, des ambiguïtés et des difficultés de la vie conjugale.

« ...au travers des joies, ~~des ambiguïtés~~ et des difficultés de la vie conjugale ».

La bénédiction de mariage témoigne ~~alors~~ de ce « oui » de Dieu au plaisir des cœurs et des corps qui devient alliance et projet, chemin et promesse.

#### 4.3. Quelques remarques :

Le § 4.3 n'est pas clair.

Le texte ne dit rien, ne prend pas position. Notre Église n'entend pas les questions.

Le champ lexical évangélique est mis au service de réalités dénoncées par les textes bibliques. Cela semble maladroit, même si ces réalités existent encore et toujours aujourd'hui. Pourquoi ne pas dire les choses simplement sans instrumentaliser les textes pour dénoncer, mais pour prêcher seulement ?

Le texte prend position, présente tout de façon verrouillée et place le 1er couple comme une norme. Le texte est orienté et fermé.

Dans un groupe on a trouvé abscond ou fort le mot « absolu ». Cela est dit par rapport à quoi ? Est-ce pour éviter le mot « modèle » ? On est dans une phrase négative qui ne veut pas exclure. Mais est-ce une façon de mettre une hiérarchie dans les formes de couples ?

4.4. est le § qui a provoqué les plus longues discussions et même de véritables prédications ! Les synodaux se sont partagés entre les partisans de l'égalité des couples homosexuels et hétérosexuels et ceux qui souhaitent marquer une différence. On retrouve la trace de ces difficultés au moment du vote du projet de décision accepté majoritairement sauf la phrase « à les accompagner dans leur effort pour discerner les chemins de vérité que leur ouvre l'Évangile » (refus majoritaire, 27 contre 21 ; on peut constater que la même phrase en 4.5 a eu 48 voix favorables et 19 défavorables...).

#### Discussions :

Ce § n'est pas clair. On dit à la fois « oui » et « non ». Comment être en communion si on ne résout pas ce point ?

S'agit-il de faire des expériences ou d'approfondir la réflexion ?

Il faut conserver le mot « mariage » seulement pour les hétérosexuels. Mais la loi civile parle de « mariage » pour les homosexuels.

Il faut valoriser le couple hétérosexuel.

Il ne faut pas discriminer le couple homosexuel, ne pas considérer les couples homosexuels comme des sous-couples.

Le statut symbolique du couple hétérosexuel ne peut en aucun cas être compris comme une dévalorisation des couples homosexuels.

Attention que la liturgie ne discrimine pas.

Les propositions de liturgie doivent être faites au niveau national.

Il faut séparer les enjeux de fond et de forme. Faut-il changer la liturgie ou l'adapter ?

La liturgie doit toujours être adaptée.

Qu'est-ce qu'accueillir ?

Il faut une pastorale pour les personnes homosexuelles.

Nous avons une responsabilité vis-à-vis de la société.

L'Église est très partagée : l'homosexualité est-elle un péché ou est-elle acceptable ? Ne risquons-nous pas de bénir le péché lui-même ?

L'homosexualité n'est pas une forme de sexualité admissible.

Ce n'est pas une perversion. Qui sommes-nous pour refuser une bénédiction ? Elle ne nous appartient pas.

« Accompagner sur un chemin de vérité »... Cela concerne tout le monde, même les célibataires ! Il faut aider tout couple à le découvrir ou redécouvrir. L'accompagnement est valable aussi pour les couples hétérosexuels (on ne demande pas aux gens leur mode de sexualité quand on reçoit un couple pour une bénédiction de mariage !).

D'ailleurs qu'est-ce qu'un « chemin de vérité » ?

« Jamais je ne me serais attendue à revivre ce débat. Aux Pays-Bas, il a eu lieu en 1991. Cela a été douloureux ; certains délégués homosexuels étaient à côté d'autres contre l'homosexualité. Dans nos paroisses, ces derniers mois, il y a eu de vraies discussions, des prises de positions aussi par écrit, souvent contre l'homosexualité surtout chez les plus âgés, alors que cela pose moins de problèmes chez les jeunes. Mais je crois en Jésus qui n'a répandu que des messages d'amour, auprès de toutes personnes, y compris les pécheurs, et qui a invité à faire de même 77 x 7 fois. L'amour de Dieu est premier et englobe tous les autres. Notre Église est une Église d'amour, où personne ne doit être exclu. Qui sommes-nous pour refuser la bénédiction qui ne nous appartient pas ? Dans l'Église néerlandaise le débat a commencé en 1972, et la décision a été prise finalement en 1995, disant que chacun a des droits égaux indépendamment de ses orientations sexuelles. Et le mariage a été possible en avril 2001. Le mariage d'une amie pasteur lesbienne a été une grande joie pour moi ».

Le couple hétérosexuel ne doit pas être le modèle de référence. C'est l'amour qui qualifie le couple. Toutes les sexualités s'équivalent.

Il est indispensable de se mettre devant Dieu avant de se prononcer, surtout face aux avis divergents et face à un sujet aussi émotionnel. C'est à Dieu que nous rendrons compte et pas aux hétérosexuels ou homosexuels. Si nous ne laissons pas la personne du Christ au centre, nous allons nous perdre.

L'éthique de la responsabilité de St Paul traverse notre protestantisme. Une certitude : je suis responsable de mes actes et personne ne choisit son orientation sexuelle, donc je ne peux pas considérer cela comme un péché. Le modèle reste l'hétérosexualité, avec obligation d'accueil de tous. Mais on ne peut pas dire que toutes les sexualités s'équivalent.

Nous voulons être une Église de témoins. Mais témoigner de quel message ? Si, pour répondre à des situations qui sont toujours particulières, nous mettons en place une commission, on dira : « L'EPUdF bénit les mariages homosexuels ».

Nous sommes quelques uns à penser que l'homosexualité n'est pas acceptée par Dieu. S'il y a une véritable puissance de la croix, il y a un autre chemin possible que l'acceptation avec quelque chose à apporter. Il ne faut pas seulement dire « Dieu vous aime », mais parler de la puissance de l'Évangile qui peut venir en aide à toutes les personnes qui viennent avec leurs problèmes, pas seulement sexuels.

### **Propositions de modifications :**

- « à les accompagner dans leur effort pour discerner les chemins de vérité que leur ouvre l'Évangile » : phrase à *supprimer* car elle sous entend que l'on porte un jugement.
- et à poursuivre leur réflexion pour inventer des manières appropriées de leur dire la bienveillance inconditionnelle de Dieu à l'égard de chacun de ses enfants, sans laisser entendre l'équivalence de toutes les formes de vie conjugale.
- Ces réflexions pourront aller jusqu'à concevoir de nouveaux modes d'expression liturgique susceptibles de recevoir et de célébrer les alliances de vie des couples de même sexe au sein de nos Églises locales<sup>1</sup>. Ces expressions liturgiques devraient recevoir l'aval de l'instance de

<sup>1</sup> Cette phrase n'a pas recueilli l'unanimité des rapporteurs nationaux.

régulation mentionnée, jusqu'à ce que l'Église prenne une décision plus définitive. § à supprimer

- sans laisser entendre *le caractère identique* de toutes les formes de vie conjugale.

4.5 : dissocier les couples de même sexe et les couples qui choisissent de ne pas se marier civilement et traiter de l'un et de l'autre indépendamment. Ce qui implique l'ajout d'un §.

Que permet la loi française ?

Il faut exiger un contrat civil et un engagement à la fidélité.

Faut-il inciter au mariage ?

**Il faut mener une réflexion sur le mariage** (plusieurs voix).

## 5. Bénédiction des personnes

### Remarques :

Partie 5 : à mettre en tête du document

Qu'est-ce que la sphère privée ? Y a-t-il dans ces sphères privées des bénédictions de couples de même sexe ? C'est un petit article qui remet en cause quasi-totalité du document.

La sphère privée concerne les bénédictions de malades et des actes pastoraux.

### Modifications

5.2. Il les invite à oser innover, ~~sans démagogie~~, en discernant ce qui contribue à l'édification du peuple de Dieu, et en s'aidant pour cela des avis et conseils de l'instance de régulation mentionnée.

## 6. Envoi

### Remarques :

Ce qui semble important c'est la communion fraternelle. Ce n'est pas quelque chose qui ne date que d'aujourd'hui. L'Église a grandi dans un contexte où l'homosexualité n'était pas interdite et s'y est opposée. Il ne faut pas perdre notre héritage. Les réformateurs ont aussi trouvés importante notre histoire et celle de l'Église.

> Il faut se réjouir de l'atmosphère des débats dans la sérénité, de l'apport de tous les groupes, de l'appropriation du thème par le synode.

**21h50      Paroles d'envoi**

**22h      Fin des travaux**

## **DIMANCHE 23 NOVEMBRE**

**8h30**      **Accueil au temple de Besançon**

### **Décision n°27      - Attribution de l'offrande du culte**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, décide d'attribuer l'offrande du culte pour 1/3 à la paroisse de Besançon et pour les 2/3 à la Fédération Protestante de France, pour les réfugiés syriens.

Vote :      Pour      65/73      Contre      /73

### **Votes du sujet synodal « Bénir »**

### **Décision n°28      - Sujet Synodal**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon,

Approuve le texte proposé par les rapporteurs :

Paragraphe 1.1			
Vote :	Avis favorable	68/73	Avis défavorable 1/73
Paragraphe 1.2			
Vote :	Avis favorable	67/73	Avis défavorable 2/73
Paragraphe 1.3			
Vote :	Avis favorable	68/73	Avis défavorable 1/73
Paragraphe 1.4			
Vote :	Avis favorable	63/73	Avis défavorable 7/73
Paragraphe 2.1			
Vote :	Avis favorable	66/73	Avis défavorable 3/73
Paragraphe 2.2			
Vote :	Avis favorable	63/73	Avis défavorable 5/73
Paragraphe 2.3			
Vote :	Avis favorable	65/73	Avis défavorable 4/73
Paragraphe 2.4			
Vote :	Avis favorable	59/73	Avis défavorable 9/73
Paragraphe 3.1			
Vote :	Avis favorable	61/73	Avis défavorable 8/73
Paragraphe 3.2 1 <sup>er</sup> tiret			
Vote :	Avis favorable	63/73	Avis défavorable 5/73
Paragraphe 3.2 2 <sup>ème</sup> tiret			
Vote :	Avis favorable	61/73	Avis défavorable 5/73
Paragraphe 3.2 3 <sup>ème</sup> tiret			
Vote :	Avis favorable	49/73	Avis défavorable 18/73
Paragraphe 4.1			
Vote :	Avis favorable	58/73	Avis défavorable 6/73
Paragraphe 4.2			
Vote :	Avis favorable	50/73	Avis défavorable 19/73
Paragraphe 4.3			
Vote :	Avis favorable	45/73	Avis défavorable 21/73
Paragraphe 4.4 1 <sup>er</sup> tiret			
Vote :	Avis favorable	54/73	Avis défavorable 14/73
Paragraphe 4.4 2 <sup>ème</sup> tiret			
Vote :	Avis favorable	21/73	Avis défavorable 27/73
Paragraphe 4.4 3 <sup>ème</sup> tiret			

Vote :	Avis favorable	41/73	Avis défavorable	27/73
Paragraphe 4.5 1 <sup>er</sup> tiret				
Vote :	Avis favorable	53/73	Avis défavorable	14/73
Paragraphe 4.5 2 <sup>ème</sup> tiret				
Vote :	Avis favorable	48/73	Avis défavorable	19/73
Paragraphe 5.1				
Vote :	Avis favorable	57/73	Avis défavorable	10/73
Paragraphe 5.2				
Vote :	Avis favorable	57/73	Avis défavorable	12/73
Paragraphe 6				
Vote :	Avis favorable	62/73	Avis défavorable	3/73

Il a été difficile de remplir ce bulletin car il manquait une colonne « ne peut pas répondre ». La démarche depuis un an est très fructueuse, mais si le but est de clarifier notre position par rapport aux bénédictions de mariage des couples de même sexe, cela n'est pas le cas, chacun semble rester sur position. La question de fond est occultée : mariage, éthique de la famille. En partant de là, on aurait pu explorer les choses d'une autre manière.

Le synode régional devait donner un avis favorable ou non. Si on avait mis une case « indécis », cela aurait dilué les choses. Sur la première partie, le débat n'est pas clos, ce que nous faisons sera poursuivi, amplifié... par le synode national et après il faut voir ce qu'il décidera et ensuite il faudra néanmoins que le débat continue.

Un certain nombre de questions peuvent être réglées et alors on peut passer à autre chose (ex Eglise unie, Région unie). Et des questions sont toujours devant nous car on vit avec :

- la conjugalité (on sait qu'il y a des manières différentes de voir couple, la bénédiction couple, pour certain l'accent est sur mariage civile, pour d'autre sur la bénédiction) ; sur la famille, il y a eu débat dans notre Église (synode national 2007), mais nous oublions ces choses. Il faut faire confiance à ceux qui nous ont précédés et on n'est pas obligé de tout refaire.

- la lecture des Écritures : ce ne sera jamais une question derrière nous, nous avons à le faire personnellement et collectivement, comme cela a toujours été fait. Il y a eu de nombreux synodes avec cette question (y compris à travers d'autres questions).

Quand on regarde en arrière (ce que nous avons reçu des débats) et en avant (notre responsabilité), on peut être un peu allégé car elles nous accompagnent et nous les accompagnons.

### **Vote des vœux**

#### **Vœu N°1**

Le synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, inquiet des évolutions proposées dans le projet de loi sur l'asile qui sera discuté à l'Assemblée Nationale à partir du 9 décembre 2014, demande à chaque Eglise locale d'interpeler les parlementaires de sa circonscription avant cette échéance, en leur remettant en main propre ou éventuellement en leur envoyant la lettre suivante (disponible auprès de la FEP) :

« Madame la députée, Monsieur le député,

Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur,

Le Synode de l'Église Protestante Unie de France, région Est-Montbéliard, s'est réuni du 21 au 23 novembre 2014.

Il a exprimé son inquiétude, en particulier sur deux points, au sujet du projet de loi sur le droit d'asile qui sera discuté à l'Assemblée Nationale à partir du 9 décembre 2014.

1. Le remplacement du droit au séjour des demandeurs d'asile par le droit au maintien sur le territoire français se fonde sur une approche qui rend a priori suspecte leur présence en France.

2. Une des mesures les plus emblématiques du projet de loi est la surveillance des demandeurs d'asile. En effet, ceux-ci seraient cantonnés dans des lieux d'hébergement, leur liberté de circulation serait entravée afin de pouvoir mieux les expulser dès que leur demande d'asile est rejetée. Ceux qui quitteraient leur lieu d'hébergement sans autorisation du préfet encourraient non seulement la suppression de leurs droits sociaux mais aussi la clôture de leur demande d'asile.

Ainsi ces dispositions se basent sur un principe de surveillance et non de protection des demandeurs d'asile qui va à l'encontre de nos valeurs d'hospitalité et d'accueil inconditionnel.

Nous vous demandons d'être particulièrement vigilant sur ces points lors des débats sur ce projet de loi.

*Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus fraternelles salutations. »*

Vote : Pour 58/73 Contre 1/73

### Vœu n°2

Le synode de l'Église protestante unie - région Est-Montbéliard, réuni à Besançon du 21 au 23 novembre 2014,

Demande au Conseil national d'étudier la possibilité que les étudiants en théologie issus de la région Est-Montbéliard et fréquentant la faculté de Strasbourg bénéficient des mêmes aides financières, notamment en tant que boursiers, que leurs homologues qui étudient à l'Institut protestant de théologie.

Vote : Pour 59/73 Contre 4/73

### Vœu n°3

Le synode de l'Église protestante unie - région Est-Montbéliard, réuni à Besançon du 21 au 23 novembre 2014,

- demande au conseil régional d'engager tous les moyens utiles pour soutenir l'Ami chrétien et le journal Paroles Protestantes Est,

- demande aux paroisses de mettre en œuvre une politique volontariste en matière d'abonnements.

Vote : Pour 55/73 Contre 0/73

### Vœu n°4

Le synode de l'Église protestante unie - région Est-Montbéliard, réuni à Besançon du 21 au 23 novembre 2014,

Demande que le Conseil national crée un certain nombre d'outils sur internet, qui puissent servir de ressources aux paroisses sans pasteur (ou aux prédicateurs en panne d'inspiration !) : par exemple, un culte clef en main chaque semaine. Ces ressources ne sont pas forcément en accès libre. Elles peuvent être réservées à des personnes identifiées – conseillers presbytéraux, prédicateurs, catéchètes, etc. Parmi les ressources à mettre en ligne, nous ajoutons aussi des animations d'école biblique ou de catéchisme. La liste n'est pas exhaustive. Des ressources existent, mais elles sont souvent éparées. Il s'agirait de les regrouper pour en faciliter l'usage.

Vote : Pour 20/73 Contre /73

Il est dommage que ce vœu ne prenne pas en compte ce qui existe. Des choses existent, il ne s'agit pas de faire du « presse bouton » mais les informations sont éparées, il faut quelque chose qui facilite l'accès aux divers sites, aux informations, pour les personnes qui connaissent mal Internet...

Mais chercher, c'est aussi une façon de préparer son culte.

Derrière ce vœu il y a aussi la question des familles expatriées, qui cherchent à faire directement le catéchisme à leurs enfants.

#### **Vœu n°5**

Le synode de l'Église protestante unie - région Est-Montbéliard, réuni à Besançon du 21 au 23 novembre 2014,

Demande que le Conseil national envisage la création d'un poste de pasteur « hors-sol », pasteur de « paroisse virtuelle » qui soit disponible pour les internautes. Il pourrait aussi être accessible par téléphone pour de l'écoute, de la cure d'âme...

Vote :            Pour    5/73                                    Contre    /73

Un pasteur sans rattachement à un synode, c'est très compliqué. Un pasteur « hors sol » on ne sait pas trop ce que c'est.

#### **Lucien Boder Représentant l'Église réformée de Bern et Jura**

Vous avez les salutations de cette Église Suisse qui fait frontière. Une petite partie est francophone. Regret de ne pas avoir pu être là le samedi, autour d'un sujet qui les a préoccupés il y a une quinzaine d'années. Actuellement 2 chantiers :

- un structurel car d'une certaine façon l'Église est rattaché à l'État et certains veulent que cela change radicalement (diminution des budgets de l'État, quels liens grader de façon plus structurelle...)

- l'autre question, qui se rapproche du travail pour 2017, avec un vœu contraignant qui demande à réfléchir à une série de mots d'ordre, de devises pour l'Église, par rapport à la mission pour aujourd'hui, demain, dans la proclamation de l'Évangile.

Un petit livre est sorti : « Comment définir nos questions de foi » qui est commentaire sur le Notre Père. Il y a aussi une petite brochure, sur une manière de montrer que l'Église est au service de toute une population.

#### **Élection de la modération 2015**

#### **Décision n°29 - Modération 2015**

Le 1er synode régional Est-Montbéliard, réuni du 21 au 23 novembre 2014 à Besançon, élit comme modérateur :

Pascal Hubscher (modérateur)	Vote : Pour	60/73	Contre	/73
Robert Rhodes (vice-modérateur)	Vote : Pour	63/73	Contre	/73
Pauline Gerritsen (vice-modérateur)	Vote : Pour	64/73	Contre	/73

#### **Prochain synode régional : 20 - 21 - 22 novembre 2015**

Le 31 mai : culte du Lomont. La volonté est que ce soit la fête de la région, en plein air...

**10h                    Respiration - Café**

**10h30                Culte**

**12h                    Fin théorique**